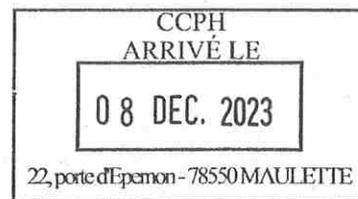


→ MC. SUBS  
848  
fait



## Le Comité de Jumelage de Houdan

Houdan, le 5 décembre 2023

**CCPH**  
Monsieur le Président  
78550 HOUDAN

Monsieur TETART

En juin les Jeux de la Fraternité - J2F2024, se dérouleront sur deux jours pour cette dernière édition.

Le samedi 15 juin à Maulette et le dimanche 16 juin à Houdan avec remise du Trophée des J2F, le 27 août 2024 à Houdan lors du passage de la flamme para-olympique.

Nous vous communiquons le dossier de demande de subvention CCPH, et tout particulièrement les devis de l'animation BMX et du Mur d'escalade, frais que vous avez acceptez de prendre en charge.

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte pour la prochaine attribution de la subvention et nous tenons à vous remercier de votre participation à cet événement d'intérêt communautaire.

Recevez, Monsieur TETART l'expression de nos sentiments distingués.

Bien cordialement.

La Présidente, Marie-Laure BOUDEVILLE,  
La Commission J2F2024

Le Comité de Jumelage de Houdan-  
Siège Social : Mairie - 69, grande rue - 78550 Houdan

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20240628-DEL8826062024-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024





## Manifestations d'intérêt Communautaire

### DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

(à déposer au minimum 3 mois avant la manifestation)

## Intitulé de la manifestation

# Les Jeux de la Fraternité

**J2F 2024**

**15 & 16 Juin**

**Maulette & Houdan**

**Manifestation reconnue d'intérêt communautaire**



Les Jeux  
de la  
Fraternité  
2024

## Sommaire

- 1- Présentation de l'Association
- 2- Présentation de la manifestation
- 3- Budget prévisionnel de la manifestation
- 4- Attestation sur l'honneur

## 1- -Présentation de l'association

Nom de l'association :	Comité de Jumelage de Houdan		
Objet de l'association :	Favoriser les échanges culturels et sportifs		
Adresse du siège social :	Marie de Houdan 69 Grande Rue 78550 Houdan		
Nom du Président :	Boudeville Marie-Laure	Tél. :	06 03 03 53 98
		Adresse e-mail :	mylor.boudeville@orange.fr
Personne à contacter différente du Président :	Guye Georges	Tél. :	06 44 15 10 57
		Adresse e-mail :	gguye@orange.fr
Site Internet :			
Date d'insertion au JO	06/06/1974	N° Agrément :	W7801000748

### Composition du bureau

Nombre d'adhérents		
TOTAL	CCPH	HORS CCPH
78	75	03

### Aides antérieures :

Années	2022	2023		
Montant	2 300.00	2 420.00		

### Documents à joindre :

- Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire,
- Les derniers comptes approuvés,
- Le compte rendu de la dernière AG,
- Un rapport d'activité décrivant l'historique de l'association
- Un RIB
- Tous autres documents que vous jugerez utiles et pouvant étayer votre demande de subvention

**SAMEDI 10 JUIN 2023**  
de 10 h à 17 h

Le Comité de Jumelage de Houdan organise

Les **Jeux de la Fraternité** 2023

EN PRÉSENCE DES SAPEURS-POMPIERS

Stade Municipal, Condé-Sur-Vesgre

**Challenge multisport, à partir de 6 ans**  
**ENTRÉE LIBRE** - Inscription requise sur [www.J2F2024.fr](http://www.J2F2024.fr)

Viens découvrir les amitiés autour de sports pratiqués par les clubs de la CCPH.  
Restauration sur place, Stade municipal, 7B rue des Bâtres, 78113 Condé-Sur-Vesgre.  
J2F2024@j2f2024.fr ou 06 48 13 10 07 - N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles.



\*affiche 2024 en cours de réalisation

**Les Jeux de la Fraternité**

**SAMEDI 15 JUIN 2024**  
**MAULETTE**  
**10h - 17h**

**Challenge Multisports**

**Les Jeux de la Fraternité**

**DIMANCHE 16 JUIN 2024**  
**HOUDAN**  
**10h - 17h**

**Multisports**

## **1-Présentation de la manifestation**

### **Historique de la manifestation :**

Les « Jeux de la Fraternité 2020-2024 » sont un projet initié par le Comité de Jumelage de Houdan en février 2019.

Dans l'esprit des Jeux olympiques -Paris 2024, des animations sportives sont organisées depuis 2019 dans le Pays Houdanais, afin de promouvoir le sport et le handisport.

Les associations sportives présentent leurs activités en un seul lieu pendant une journée et seront susceptibles d'organiser un tournoi à un autre moment de l'année.

### **Les activités réalisées en 2023 :**

-Foire St Mathieu : un tournoi de pétanque entre Houdan et Gross-Schneen.

-Avril-Mai : rencontres de boules anglaises avec le Pangbourne and Districts Bowls Club. et un tournoi de tennis à Pangbourne avec la participation du club de tennis Houdanais dont 10 scolaires jeunes

### **Les objectifs de la manifestation :**

Proposer aux habitants, mais aussi à nos amis des jumelages, Allemagne, Angleterre, Sénégal et autres... de se rencontrer et de partager des moments autour du sport.

L'esprit est de promouvoir les échanges entre jeunes et adultes des communes des différents pays jumelés grâce au sport en s'appuyant sur l'événement mondial des JO 2024, tout en créant un lien intergénérationnel avec les membres du comité de jumelage de notre territoire.

Cet événement permettra par ailleurs de faire la promotion des épreuves des « JO-Paris 2024 » organisées dans le département des Yvelines.

### **La date, le(s) lieu(x) et le programme de la manifestation :**

Le samedi 15 juin 2024 à MAULETTE de 10 à 17 heures.

10 à 15 ateliers avec les clubs sportifs du pays houdanais

-Piste BMX et Mur d'Escalade

Lieux : Parc Multisports et espaces verts autour de la salle Polyvalente.

Le Dimanche 16 juin de 10h à 16h30 à HOUDAN.

Course d'Oriente, le matin(10h-12).

Projets :

-Tournoi de Football à 8 « Défi ton Papa ».

Tournoi de pétanque avec la Pétanque Houdanaise

Lieux : Parc du Cygne, Stade de Football, Club de pétanque et l'espace Ferme Deschamps

### **Les publics ciblés et le nombre de personnes attendues :**

Les jeunes de 6 à 17 ans, sur Maulette, et un public « intergénérationnel » sur Houdan, valides ou en situation de handicap

Participants attendus : 300 à 500 personnes pour une dizaine d'activités sportives. sur les deux jours.

**Les partenaires ou associés de la manifestation :**

- La Communauté de Communes du Pays Houdanais (C.C.P.H).
- Ville de Houdan
- Ville de Maulette-
- Intermarché/Maulette.
- Le Comité Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS78).
- Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR78)
- Fédération Française de Cyclisme, Comité des Yvelines (FFC)
- Le Crédit Agricole/Houdan.
- Le CIC/Houdan.
- SBICA-VD-Assurances.
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS78).
- A2G Com/Orvilliers
- Raphaëlle Lécot/Houdan.
- SICAE-ELY/Tacoignères.
- Portico Design.
- RDSL/St Lubin
- APHIE
- ACH

**La communication envisagée**

Communication numérique par sites internet et réseaux sociaux.

Campagnes E-mailings, Bandoles publicitaires. Radio 'Evasion'.

Affichage local chez les commerçants, Revues de presse ; Radio et Télévision Locales

## Autres informations complémentaires

Nous organisons ou soutenons d'autres évènements :

- 16 Juin 2024 à Civry, Prix "Cybervélo-Les Jeux de la Fraternité", courses cyclistes Benjamin\*-Cadets-organisés par l'E.C.D.H., nous renouvelerons notre soutien.

### Mai 2024, projet en cours :

-Contacts avec le FCRH pour participation de jeunes footballeurs à Gross-Schneen concernant l'organisation d'un tournoi en Allemagne.

-En Mai 2024, tournoi de tennis et tournoi intergénérationnel de pétanque à Houdan, avec nos amis anglais (en partenariat avec le TCH et la Pétanque Houdanaise)

### Edition 2024 :

Le Samedi : un cocktail sera organisé à Maulette-(12h) en présence des élus, sponsors et partenaires.

Le dimanche : pour clôturer cette dernière édition, un apéritif sera servi à la Ferme Deschamps en présence des clubs sportifs et des partenaires associés aux Jeux de la Fraternité depuis 2021 (17h) .

## 2- Budget prévisionnel de la manifestation

### LES JEUX DE LA FRATERNITE

### BUDGET 2024

RECETTES		DEPENSES	
Subvention CCPH 2024	2 500,00	Tournoi Pétanque septembre 2023	300,00
Don RDSL (septembre 2023)	1 000,00	VPO - BMX	1 500,00
Don RDSL 2024	1 000,00	VPO - Escalade mur mobile	2 500,00
Don intermarché 2024	1 200,00	Course d'orientation connectée	500,00
Don CIC 2024	500,00	ECDH - cyclisme	1 000,00
Report 2023/2024	8 806,65	Animateur	500,00
		Communication	1 000,00
		Croix rouge - protection civile	1 000,00
		Repas animation	2 500,00
		Transport Allemagne (jeunes)	2 000,00
		Gobelets écocup	300,00
		Albums photos	500,00
		Frais bancaires (CA-CIC)	250,00
		Cocktail	1 000,00
		Divers	156,65
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 006,65</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 006,65</b>

### 3- Attestation du l'honneur

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

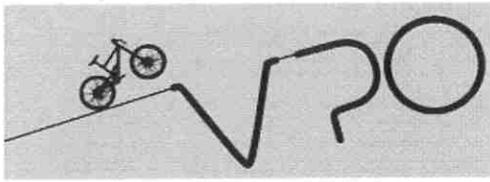
Je soussigné(e), Marie-Laure Boudeville, Présidente,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
- Demande une subvention de : **3500€**

Fait, le \_\_samedi 25 novembre à\_ HOUDAN \_\_

Signature





### VPORGANISATION

16 rue des Gloriettes  
78790 ROSAY France  
Contact: Vincent Pflieger  
06.08.37.68.20  
vincent@vporganisation.com

**DEVIS N° 23.1052**

Du: 15/11/23

Comité de Jumelage de Houdan

69 Grande rue  
78550 Houdan

Événement	Jeux de la fraternité
Date	15 juin 2024
Horaires	11h00 - 17h00
Lieu	Maulette

Désignation	Prix HT	Remarques
Mise à disposition de la piste de BMX mobile L'offre Comprend: - Obstacles et bosses de différentes formes - VTT de dirt ou BMX - Casques et Protections - L'encadrement	4 490,00 € remise 15% 1 250,00 €	Animation à partir de 6/7 ans Les besoins pour l'animation: - Un espace de 20x40m - Un acces pour un fourgon + remorque - 30 barrières de sécurité
Frais de Déplacement	offert	
<b>Proposition valable 1 mois</b>	<b>Total HT 1 250,00 €</b>	<b>Total TTC 1 500,00 €</b>

dont TVA 20% 250,00 €

**Attention: en cette année Olympique nous ne pouvons pas vous garantir la réservation de la structure sans le devis signé et/ou un bon de commande.**

**Merci pour votre compréhension.**

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire,  
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

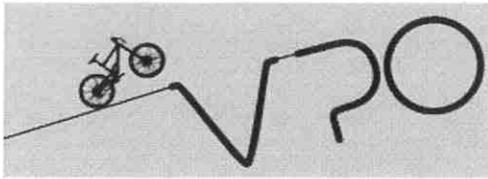
Le gérant Vincent Pflieger

[www.vporganisation.com](http://www.vporganisation.com)

S.A.R.L VPOrganisation au capital de 7500€

CIC Houdan - IBAN: FR76 3006 6108 2500 0102 0520 190 - BIC CMCIFRPP

Siret: 484 848 049 00025 - APE: 8551Z - TVA INTRACOM: FR59 484 848 049 - DDJS: 07805ET0099



## Conditions générales de vente :

Nos prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ce taux, imposé par la loi, sera répercutée sur ce prix. Validité du devis: 1 mois à compter de sa date d'émission. Devis sous réserve de disponibilité du matériel / des éducateurs. Devis à nous retourner daté et signé, précédé de la mention "Bon pour accord". La réservation de la structure n'est effective et validé qu'à réception du devis signé accompagné d'un bon de commande ou d'un chèque d'acompte. La signature du devis entrainera la réservation du / des éducateurs et de la structure.

### RESERVATION :

- En fonction des disponibilités, une commande n'est effective qu'à réception du devis (contrat de vente) **daté et signé**, accompagné d'un acompte de 40% (chèque libellé à l'ordre de VP Organisation).
- Pour les collectivités, une commande n'est effective qu'à réception du devis (contrat de vente) **daté et signé**, accompagné d'un bon de commande de la collectivité daté et signé par son représentant légal.
- Le solde sera réglé à réception de la facture. A défaut de paiement à la date prévue, l'Organisme sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
- Les tarifs sont dégressifs dès la seconde journée réservée, consécutive ou non, à condition de réserver les 2 journées ou plus, en même temps et sur le même devis / bon de commande.

### ANNULATION :

En cas de rétractation de l'Organisme, resteront dûes les sommes suivantes:

- 100% de la somme totale, si l'annulation intervient moins de 7 jours avant l'évènement,
- 80% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 1 et 2 semaines avant l'évènement,
- 70% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 2 et 3 semaines avant l'évènement,
- 60% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 3 et 4 semaines avant l'évènement,
- 50% de la somme totale, si l'annulation intervient 1 mois et plus avant la prestation,

En cas d'annulation pour force majeure (tempête avec vigilance Orange, pluie avec vigilance Orange bulletin Météo France faisant foi) arrêté préfectoral, ... l'organisme reste redevable des frais de déplacement, de montage et d'embauche des éducateurs.

- En cas de mauvais temps, toute prestation réservée et payée en partie ou en totalité ne donnera lieu à aucun remboursement dès lors que l'activité est mise en place.
- Toute annulation de notre part entraîne le remboursement des sommes perçues, au prorata des prestations non effectuées, sans ouvrir droit à une indemnité supplémentaire.

### SECURITE :

**- Le port du casque est obligatoire pour toutes nos activités, Enfants et Adultes, en fonction de l'activité d'autres protections seront mises à disposition et conseillées par les moniteurs.**

### ASSURANCES :

- VP Organisation est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle pour l'ensemble de ses animations.
- Les encadrants se réservent le droit d'écartier un ou plusieurs participants du programme d'activité, d'annuler ou de modifier le programme d'activité quelle qu'en soit la cause, pour l'intérêt et la sécurité du groupe.
- Toute dégradation engendrée par un non respect des règles fixées par le moniteur, ou par un défaut de surveillance entre les séances incombant à l'organisateur (client), sera facturée au prix du neuf.

### ENCADREMENT :

- L'encadrement est assuré par des éducateurs Diplômés (des Activités du Cyclisme) et possèdent tous l'Attestation de Formation aux Premiers Secours. Les éducateurs disposent pour chaque prestation d'une trousse de premiers secours et d'un nécessaire de réparation pour vélos.
- Sans interdiction écrite de votre part, des photos et vidéos des participants pourront être diffusées sur notre site Internet, page facebook, blog, plaquettes de présentations, magazines... Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, de votre souhait que la diffusion sur internet cesse.

**Attention: nos animations sont réalisées avec des modules transportés sur des remorques merci de prévoir un accès sur le lieu de l'animation pour nos véhicules qui font 2,5m de large x 10 à 15m de long.**

**Merci de prévoir des places de parking en conséquence à moins de 100m du lieu d'animation**

### Informations bancaires

RIB: CIC HOUDAN - Banque: 30066 - Guichet: 10825 - N° Compte: 00010205201 - Clé: 90 - Devise: EUR

IBAN: FR76 3006 6108 2500 0102 0520 190 - BIC: CMCIFRPP

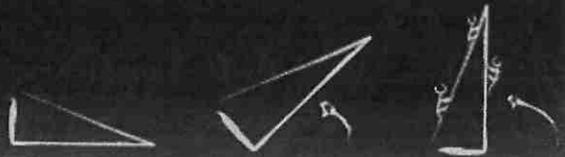
### VP.Organisation

Contact : Vincent Pflieger – 16, rue des Gloriettes - 78790 ROSAY – France

Port : 06.08.37.68.20 – vincent@vporganisation.com

Siret : 484 848 049 00025 – Code APE 8551Z – www.vporganisation.com

**Vincent Pflieger est membre du syndicat national des Moniteurs de Cyclisme Français**



DEVIS LMUR 49801 23 11 23

M. Georges GUYE  
J2F2024

(France)  
Tél. :  
gguye@orange.fr

**Objet :** Location d'un Mur Rocher 8 mètres pour la journée du Samedi 15 Juin 2024 de 10h00 à 17h00 sur la commune de Maulette.

Description	Prix U.	Quantité	Total
Mur Rocher 8 mètres, 4 voies d'escalade, prises de couleurs, système d'assurance « Easy Block ». Capacité : 4 grimpeurs simultanés à partir de 6 ans, soit 60 grimpeurs par heure. Location pour une journée	700,00 €	1	700,00 €
Encadrement par un moniteur diplômé Brevet d'Etat Escalade ou BPJEPS Escalade ou équivalent (7h/jour) pour un jour	320,00 €	1	320,00 €
Mise a disposition d'un assistant logistique (7h/jour) pour un jour	250,00 €	1	250,00 €
Transport spécial remorque avec permis EB (Péages inclus)	80,00 €	2	160,00 €
Montage/Démontage	80,00 €	2	160,00 €
Equipements de Protection Individuelle : EPI (Baudriers, Cordes, Mousquetons...)		10	OFFERT

**TOTAL H.T.** 1 590,00 €  
**T.V.A. (20,00%)** 318,00 €  
**TOTAL T.T.C.** 1 908,00 €

*Tarifs exceptionnels ne pouvant servir de base à un autre devis.  
Tarifs sous réserve de disponibilité des structures aux dates demandées.*

- **ATTENTION** : Ce devis ne comprend pas les frais de déplacements, de réparations ou d'interventions suite à une mauvaise utilisation de notre matériel ou du non respect de votre part des consignes données.

- **ATTENTION CORONAVIRUS** : Le nombre de participants ainsi que le débit sont à titre indicatifs. Ils peuvent être modifiés suivant l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19, afin de garantir une pratique en toute sécurité. Des indications sur ces aménagements sont disponibles dans le catalogue dédié ([cliquer ici pour le télécharger](#)).

- **ATTENTION** : Ce devis est estimatif et peut être révisé en fonction de votre décision d'implantation finale.

**Le barriérage nécessaire ainsi que le matériel de protection suite au Covid-19 (gel hydroalcoolique, masque...) pour garantir la sécurité de l'activité est à la charge du locataire.**

L'équipe d'ESCAL'Grimpe vous remercie d'avoir eu recours à ses services et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20240628-DEL8826062024-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024



Sportivement, l'équipe d'ESCAL'Grimpe.

\*\*\*\*\* **BON POUR ACCORD** \*\*\*\*\*

Devis LMUR 49801 23 11 23  
Montant total HT : 1 590,00 euros

*En signant ce bon pour accord, vous déclarez avoir pris connaissance de l'intégralité de nos conditions générales de location et acceptez pleinement leur contenu.*

Date de la signature du bon pour accord : .....

Nom et Prénom du signataire : .....

Signature et Cachet :  
(avec mention manuscrite "Bon pour Accord")

\*\*\*\*\*

